



Chabat vu par un non pratiquant

Rav Tsimrot (Dorech Tov Pourim page 35) raconte : un juif non religieux a eu l'occasion de passer Chabat chez le Gaon Rabi Chlomo Zalman Aurebach zal. L'invité constata que le vendredi soir le kidouch est récité sur une coupe de vin, au cours du repas du vin est encore servi et à la fin du repas le birkat hamazon est récité sur une coupe de vin. Il fut surpris de constater que le lendemain matin au repas de midi on récite encore le kidouch sur du vin, qu'on sert du vin pendant le repas, et qu'à la fin du repas on récite le birkat hamazon encore sur une coupe de vin. A la sortie de Chabat le Maître lui demanda : comment résumerai-tu le Chabat que tu as passé ? Quelles sont tes impressions ? L'invité loin de la pratique de la Tora répondit : maintenant j'ai compris pourquoi les religieux ne prennent pas la voiture le jour de Chabat, au vu de la quantité de vin qu'ils consomment ! Par contre je n'ai pas compris pourquoi ils n'utilisent pas l'électricité le jour de Chabat ?!

Le pire n'est peut-être pas sa question quant à l'interdiction d'utiliser l'électricité le jour de Chabat, mais sa conclusion quant au rapport qu'il voit entre la consommation de vin et l'absence d'usage de la voiture. Sa réaction, qui fera rire plus d'un, est assez surprenante, elle éveille chez moi une question : comment ceux qui

ne respectent pas le Chabat regardent ceux qui font Chabat ? Ou encore, comment ceux qui font Chabat sont vus par ceux qui ne respectent pas le Chabat ?

L'histoire ne raconte pas qu'est-ce que le Maître a répondu à son invité... Il y a trop de juifs qui ne pratiquent pas Chabat, c'est en soi un drame, mais la façon dont ils apprécient les respectueux du Chabat est peut-être encore plus dramatique. Quelle image véhiculons-nous dans notre pratique du Chabat pour ceux qui ne le font pas ? S'il ne nous est pas toujours facile de rapprocher l'autre à la Tora et particulièrement au respect du Chabat, nous pouvons tout au moins 1) ne pas l'en éloigner davantage ! 2) ne pas le laisser dans son appréciation erronée ! Il y a dans l'ignorance de la Tora non seulement la méconnaissance des commandements mais également les fausses idées que les gens ont de la Tora. Ils s'accrochent à des évaluations complètement sottes. Le regard que le non croyant a envers le croyant est composé d'une multitude considérable d'erreurs. Le croyant n'est pas systématiquement responsable de l'erreur que fait le non croyant – les gens s'enferment dans des idées farfelues de la Tora. J'invite, à travers cette histoire qui m'a interpellé, simplement le croyant à épouser un dessin du Chabat qui secouera le non pratiquant et l'invitera à son tour d'épouser un regard plus authentique du Chabat, et de toute la Tora...

Chabat, retour à la case départ

Au traité Chabat 119B le Talmud dit quelque chose d'incroyable ; lorsque l'homme récite le passage "vayéh'oulou" le vendredi soir, deux Anges se tiennent près de lui et annoncent "tes fautes sont expiées" !

De toute évidence nous nous devons de comprendre comment la récitation d'un texte tout aussi fabuleux soit-il nettoie nos fautes ?

Le Yesod Véchorech Haavoda note que ce n'est pas qu'une lecture vulgaire qui serait à même d'opérer un tel effet ; ce n'est qu'en comprenant ce qui est inscrit dans ce passage et en y adhérant pleinement qu'on bénéficie de l'effacement de nos fautes. Ce passage dit : D'IEU est UN, c'est un témoignage que la Création du Monde fut réalisée par D'IEU. Il faut donc réviser sa foi en D'IEU et la renforcer au moment où l'on dit "vayéh'oulou". Réciter "vayéh'oulou" c'est être témoin de l'existence de D'IEU et de son implication active dans notre monde. Or une personne qui faute, peu vertueuse, n'est pas crédible et ne peut prononcer aucun témoignage ! Lorsqu'une personne parle on estime la valeur de ses propos en vertu de ce que cette personne fait, le comportement de l'homme valide ou invalide ses dires ! De ce fait afin de pouvoir être crédible et de témoigner véritablement de l'existence de D'IEU il nous faut être nettoyé de nos fautes.

Chaque vendredi soir en chantant et transcendant le "vayéh'oulou" on retrouve l'état initial de la création, on se retrouve au point de départ et on a l'opportunité de tout recommencer à nouveau. C'est tout simplement énormément fabuleux, plutôt que de vivre dans la fatalité de notre être on peut chaque vendredi soir réécrire notre histoire la reprendre depuis le départ et devenir plus vertueux !!! Ne perdons pas cette opportunité, qui se répète chaque semaine... Chabat c'est un retour à la case départ, non pas d'une partie perdue mais pour prendre un nouveau départ et tout corriger plutôt que de s'enfoncer dans notre médiocrité.

bénéficiez de tous les délices du Chabat
envoyez vos dons (26 euro ou plus) à
Oneg Chabat CEJ 31 avenue henri barbusse 06100 Nice

Bénédictio

Pourquoi manger du poisson le jour de Chabat ?
Et à chacun des trois repas ?

Rav Lewinstein (Oumatok Haor Chabat I page 466) cite au nom du Béné Yissah'ar : la première fois qu'il est cité la bénédiction dans la Tora c'est à propos des poissons lorsque la Tora dit "D'IEU les a bénits et leur dit : fructifiez et multipliez-vous et remplissez les eaux". La deuxième bénédiction citée dans la Tora c'est celle donnée à l'homme lorsque la Tora dit "D'IEU les bénit, et D'IEU leur dit : fructifiez et multipliez-vous et remplissez la terre". La troisième bénédiction prononcée dans la Tora c'est à propos du Chabat lorsque la Tora dit "D'IEU bénit le septième jour et le sanctifia".

Au-delà de l'analyse exceptionnelle proposée ici et des questions que cela soulève, bien évidemment pourquoi seuls les poissons ont été bénits ? Et, quel est le rapport qu'il y a entre l'homme et le poisson ?, nous voyons que la Tora emploie dès le départ trois fois la notion de bénédiction : Poisson, Homme, Chabat.

Cependant il faut noter quelque chose de très important, lorsqu'on dit que D'IEU a bénit cela veut dire que la chose bénite devient elle-même la bénédiction. De la même façon que Chabat est en soi bénédiction, ainsi en est-il pour le poisson et... l'homme. La bénédiction est en toi... !!!

Horaires Chabat Kodech Nice 5779/2019

vendredi 15 février-10 adar 1

entrée de Chabat 17h40

***pour les Séfaradim réciter la
bénédictio de l'allumage AVANT
d'allumer***

samedi 1- février-11 adar 1

réciter le chémâ avant 9h35

sortie de Chabat 18h45

Rabéno Tam 19h05

**Augmentons la joie durant les mois de
ADAR**

joie santé bonheur simh'a pour tous